



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Ségur de la santé - revendications des sages-femmes

Question écrite n° 31711

Texte de la question

M. Stéphane Demilly appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les revendications des sages-femmes. La profession s'étonne en effet qu'aucun de ses représentants n'ait été convié à participer au Ségur de la santé. Durant la période de confinement, son activité n'a pas faibli et les sages-femmes sont restées mobilisées à l'hôpital comme en ville. La profession s'estime aujourd'hui sans cesse sous-estimée et oubliée dans le parcours de santé des femmes. À titre d'exemple, durant la crise sanitaire, les sages-femmes libérales ont d'abord été oubliées des décrets attribuant des masques aux professionnels de santé puis ont eu seulement six masques par semaines pendant près d'un mois pour enfin se voir octroyer dix-huit masques comme pour les médecins et infirmiers libéraux. La profession souhaite être reconnue comme praticien de premier recours dans la périnatalité et la santé génésique des femmes et demande à être reçu au ministère pour faire entendre sa voix. Il l'interroge donc sur les futures dispositions prises concernant les sages-femmes et souhaite que leur demande d'audience soit entendue.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31711

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 août 2020](#), page 5264

Question retirée le : 6 octobre 2020 (Fin de mandat)